

Communiqué sous embargo jusqu'au  
lundi 17 décembre 2012, 20 h 30

Budget 2013 de la Ville de Brossard  
**Une ville en croissance et gérée avec rigueur**

- 90 % des propriétés résidentielles subiront un gel, une baisse ou une augmentation de moins de 100 \$
- Augmentation de l'offre de services de qualité aux citoyens
- Amélioration des infrastructures

**Brossard, le 17 décembre 2012** – Le budget 2013 de la Ville de Brossard, qui atteint 140 045 700 \$, a été adopté le 17 décembre dernier lors d'une séance extraordinaire du conseil de ville. La planification et l'élaboration de ce budget ont été guidées par la prudence, la rigueur et l'équité fiscale.

L'année 2013 sera la première année d'un nouveau rôle triennal d'évaluation foncière de l'Agglomération de Longueuil. Il n'y aura aucune variation du compte de taxes pour les contribuables dont la propriété a connu une hausse de valeur égale à la moyenne. Par ailleurs, si une propriété s'est appréciée moins que la moyenne, elle profitera d'une baisse de taxes.

« Je suis très fier du budget qui est présenté aux Brossardois aujourd'hui. Nous continuons de gérer l'argent des contribuables de façon responsable et rigoureuse tout en favorisant le développement harmonieux de la ville. Le budget présenté fait en sorte que la grande majorité des propriétés résidentielles, soit 90 %, subiront une baisse de taxes ou bien une hausse inférieure à 100 \$ », a souligné le maire Paul Leduc.

Un budget est un effort collectif, qui propose un portrait fidèle des orientations et la vision à long terme des élus. À cet effet, Brossard adoptera, au printemps 2013, sa planification stratégique qui guidera ses choix au cours des 15 prochaines années. Brossard est dans une phase transitoire où se côtoient des enjeux importants de consolidation et de développement. Des choix judicieux d'investissement doivent être faits pour jeter les bases d'une saine gestion dès maintenant afin d'assurer l'avenir.

« Nous sommes à préparer le Brossard de demain et, pour ce faire, il est primordial que nous conservions un équilibre entre les besoins des citoyens d'aujourd'hui et de ceux qui habiteront notre ville dans quinze ans », d'indiquer le maire Leduc.

Les choix qui ont été faits dans la préparation de ce budget tiennent compte à la fois des attentes et de la capacité de payer des contribuables. Les efforts se concentrent sur la mise à niveau des services en fonction de la croissance exceptionnelle que connaît Brossard, la révision des processus de travail ainsi que l'affectation des ressources vers le service aux citoyens. À ce sujet, la mise en place, en 2013, d'un centre de services à la clientèle est en conformité avec cette approche.

La croissance de la ville, l'attrait qu'elle suscite et la satisfaction des citoyens envers les services qu'elle leur rend sont des indicateurs de son leadership et de sa performance, et sont source de grande fierté.

### **Budget des dépenses**

« Les principaux écarts relatifs aux dépenses de la Ville de Brossard sont imputables à la quote-part versée à l'Agglomération de Longueuil, à l'ajout de ressources pour le maintien de la qualité, à la croissance des services et à l'entretien des infrastructures », a tenu à souligner Daniel Lucier, conseiller municipal et président du comité des finances.

Par ailleurs, sur le plan de la fiscalité municipale, le taux de la taxe foncière résidentielle diminuera de 16,9 % pour passer à 0,6130 \$ en 2013 et ce, afin de compenser la hausse du rôle d'évaluation. Pour la maison dont la valeur moyenne est de 304 106 \$, le compte de taxes s'élèvera à 2 363 \$, ce qui représente un gel de taxes. Brossard demeure ainsi dans le peloton de tête des villes en regard de son taux de taxation.

« Nous sommes fiers de mentionner que le niveau de nos surplus accumulés nous permet de poursuivre le contrôle serré de la dette et que la politique de gestion que nous préconisons, avec des investissements bien planifiés, nous procure d'excellents résultats », a conclu le maire Leduc.

Les détails du budget 2013 de la Ville de Brossard seront disponibles à [brossard.ca/budget](http://brossard.ca/budget), le 18 décembre.

-30-

Source :

Alain Gauthier  
Directeur des communications  
Ville de Brossard  
450 923-6355